

duphalac®

lactulose 10g/15ml

solution buvable 20 sachets de 15 ml

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire,
- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien,
- Si les symptômes s'aggravent ou persistent, consultez votre médecin.
- Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si vous ressentez un des effets mentionnés comme étant grave, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

Dans cette notice :

1. QU'EST-CE QUE DUPHALAC 10g/15 ml, solution buvable en sachet, ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?
2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE DUPHALAC 10g/15 ml, solution buvable en sachet ?
3. COMMENT PRENDRE DUPHALAC 10g/15 ml, solution buvable en sachet ?
4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?
5. COMMENT CONSERVER DUPHALAC 10g/15 ml, solution buvable en sachet ?
6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES.

1. QU'EST-CE QUE DUPHALAC 10g/15 ml, solution buvable en sachet, ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

LAXATIF OSMOTIQUE HYPOOSMOMIEMANT.

(A : appareil digestif et métabolisme)

Ce médicament est indiqué dans le traitement symptomatique de la constipation. Il peut également être prescrit dans le traitement de l'encéphalopathie hépatique (affection cérébrale liée à une maladie du foie).

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE DUPHALAC 10g/15 ml, solution buvable en sachet ?

Ne prenez jamais DUPHALAC 10g/15 ml, solution buvable en sachet dans les cas suivants :

- Allergie au lactulose ou à l'un des composants,
- Certaines maladies de l'intestin et du côlon, telles que rectocolite, maladie de Crohn, occlusion intestinale,
- En cas de douleurs abdominales (douleurs du ventre),
- En cas de perforation digestive ou suspicion de perforation,
- En cas d'intolérance au galactose.

En cas de doute, il est indispensable de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

Faites attention avec DUPHALAC 10g/15 ml, solution buvable en sachet :

Mises en garde

Dans le cadre de la constipation pas d'utilisation prolongée (supérieure à 8 jours) sans avis médical.

Constipation occasionnelle

Elle peut être liée à une modification récente du mode de vie (voyage par exemple). Le médicament peut être une aide en traitement court. Toute constipation récente inexpliquée par le changement du mode de vie, toute constipation accompagnée de douleurs, de fièvre, de gonflement du ventre doit faire demander l'avis du médecin.

Constipation chronique (constipation de longue durée)

Elle peut être liée à deux causes :

- soit une maladie de l'intestin qui nécessite une prise en charge par le médecin ;
- soit à un déséquilibre de la fonction intestinale dû aux habitudes alimentaires et au mode de vie.

Le traitement comporte entre autre :

- une augmentation des apports alimentaires en produits d'origine végétale (légumes verts, crudités, pain complet, fruits...);
- une augmentation de la consommation d'eau et de jus de fruits ;
- une augmentation des activités physiques (sport, marche...);
- une rééducation du réflexe de défécation ;
- parfois, l'adjonction de son à l'alimentation.

Cas particulier de l'enfant

Chez l'enfant le traitement de la constipation est basé sur des mesures d'hygiène de vie et de diététique : notamment utilisation de la bonne quantité d'eau avec les poudres de lait infantiles, alimentation riche en produits d'origine végétale, adjonction de jus de fruit.

Les patients souffrant d'intolérance héréditaire rare au galactose, d'un déficit en lactase ou de malabsorption du glucose-galactose ne doivent pas prendre ce médicament.

Précautions d'emploi

Ce médicament doit être utilisé avec prudence en cas de maladie du foie ou des reins ainsi que chez les patients traités par des diurétiques.

En cas de doute, ne pas hésiter à demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

Prise ou utilisation d'autres médicaments

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Grossesse et allaitement

Ce médicament ne sera utilisé pendant la grossesse que sur les conseils de votre médecin. Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin car lui seul peut juger de la nécessité de le poursuivre.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

3. COMMENT PRENDRE DUPHALAC 10g/15 ml, solution buvable en sachet ?

Posologie

Constipation :

La posologie doit être adaptée à chaque sujet selon les résultats obtenus.

Elle est moyenne :

Adultes :

Traitement d'attaque : 1 à 3 sachets par jour.

Traitement d'entretien : 1 à 2 sachets par jour.

Enfants de 7 à 14 ans :

Traitement d'attaque : 1 sachet par jour.

Si une diarrhée se manifeste, diminuer la posologie.

Encéphalopathie hépatique

Dans tous les cas, la dose idéale est celle qui conduit à deux selles molles par jour.

Adultes : la posologie moyenne est de 1 à 2 sachets 3 fois par jour.

Mode d'administration

Voie orale.

DUPHALAC 10g/15ml solution buvable en sachet, peut être pris pur ou dilué dans une boisson.

Durée du traitement

La durée du traitement varie en fonction de la symptomatologie.

Si vous avez pris plus de DUPHALAC 10g/15 ml, solution buvable en sachet que vous n'auriez dû :

Consultez votre médecin ou votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, DUPHALAC 10g/15 ml, solution buvable en sachet est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet :

- Ballonnements, selles semi-liquide.
Ces phénomènes peuvent survenir en début de traitement, ils cessent après adaptation de la posologie.
- Rares cas de démangeaisons, de douleurs anales et d'amaigrissement modéré.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si certains effets indésirables deviennent graves, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

5. COMMENT CONSERVER DUPHALAC 10g/15 ml, solution buvable en sachet ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser DUPHALAC 10g/15 ml, solution buvable en sachet après la date de péremption mentionnée sur la boîte.

Ce médicament doit être conservé à une température inférieure à 25°C.

Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout à l'égoût ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Que contient DUPHALAC 10g/15 ml, solution buvable en sachet ?

La substance active est :

Lactulose10,00 g

..... Pour un sachet de 15 ml

Les autres composants sont :

Eau purifiée q.s.p. un sachet de 15 ml.

Qu'est-ce que DUPHALAC 10g/15 ml, solution buvable en sachet et contenu de l'emballage extérieur ?

Ce médicament se présente sous forme de solution buvable en sachet-dose. Boîte de 20.

Titulaire - Exploitant

Abbott Products SAS
42 Rue Rouget de Lisle
F 92150 Suresnes
Tél : +33. (0)1. 46.25.85.00.

Fabricant

Abbott Biologicals B.V.
Veerweg 12
8121 AA Olst-Pays-Bas

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est septembre 2010.

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).